

Fiche de poste

Contrat de projet de 18 mois

Animateur(trice) pour l'élaboration d'une charte forestière de territoire

Contexte

Le PETR Causses et Cévennes couvre un territoire montagneux, rural et peu dense (18 hab./km²). Le récit dominant de ce territoire convoque souvent la désindustrialisation, la rudesse du climat et l'isolement alors qu'il est une terre d'accueil historique et une zone d'interface limitrophe de 3 autres départements et connectée à cinq bassins de vie.

Le PETR Causses et Cévennes regorge d'aménités telles que son cadre de vie, sa biodiversité, ses paysages et ses patrimoines internationalement reconnus (Patrimoine mondial UNESCO, Grand site de France, Réserve Internationale de Ciel Etoilé, Forêt d'exception, Parc national des Cévennes...), son agriculture de qualité avec de nombreuses productions agricoles AOC et AOP et son dynamisme culturel, sportif et associatif indéniable. Le Mont Aigoual, point culminant du territoire et deuxième sommet des Cévennes, est un de ses principaux phares touristiques avec plusieurs centaines de milliers de visiteurs annuels. Sur ses pentes se trouve la station de Prat Peyrot dont l'aboutissement de la transition d'un modèle tout neige vers un pôle de pleine nature toutes saisons est un enjeu crucial. Au sommet, en cœur du Parc National des Cévennes, d'une des quinze forêts d'exception françaises et de la plus grande Réserve Internationale de Ciel Étoilé d'Europe, le dernier observatoire météorologique habité de France est en cours de mutation en Centre d'Interprétation du changement climatique. D'autre part, au Sud du PETR, sur la limite avec le département de l'Hérault, se trouve le Grand Site de France du Cirque de Navacelles dont l'attractivité ne cesse de progresser. Traversé par la Vis, une des rares rivières sauvages de France, il accueille près de 250 000 visiteurs annuels. Enfin, en aval mais hors périmètre du Grand Site et à seulement une heure de Montpellier, la fréquentation des cascades de Saint-Laurent-le-Minier explose. Ce site inscrit à proximité immédiate d'un château protégé au titre des Monuments Historiques concentre l'ensemble des enjeux actuels et à venir du tourisme de rivière.

D'un point de vue du climat, les Causses et Cévennes ont été identifiés comme un des territoires français les plus exposés aux effets du changement du fait de leurs situations très particulières entre zones de montagne et littoral méditerranéen. La transition du territoire vers un nouveau modèle nécessite donc de faire évoluer les représentations actuelles par la définition d'un nouvel imaginaire et la co-construction de nouveaux récits.

Le PETR Causses & Cévennes est chargé de mettre en œuvre son projet de territoire élaboré en 2019 en cohérence avec ceux des communautés de communes membres et avec l'appui de son Conseil de développement. Depuis 2021, le PETR a lancé plusieurs démarches prospectives (SCoT, Stratégie de transition écologique, ...) tandis que de nombreuses autres sont en cours ou émergent sur le territoire : Pôle d'innovation territoriale à la Filature du Mazel, plan alimentaire territorial, pacte pastoral

intercommunal, territoire mycologique, PLUi du Pays Viganais, petites villes de demain, pôle de pleine nature... Le PETR Causses et Cévennes a aussi obtenu au second semestre 2022 de nouveaux moyens pour engager l'élaboration d'une stratégie territoriale de mobilités et d'une charte forestière de territoire. Il a aussi intégré en octobre 2022 le groupe des 10 territoires pilotes du programme Avenir Montagne qui vise à engager une stratégie de transition touristique vers une offre plus durable, vertueuse et résiliente dans 62 territoires de montagne. Il est le seul du Massif Central et un des trois de la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée. Ainsi, avec ses partenaires, le PETR porte l'ambition de faire converger toutes ces dynamiques vers un projet global et transversal de transition en favorisant l'innovation et l'expérimentation.

Le PETR Causses et Cévennes dispose d'un important volume de ressource forestière, avec une grande diversité des peuplements. La filière forêt-bois et la valorisation des ressources locales figurent de manière transversale dans nombre des démarches, projets et dispositifs évoqués précédemment. Par son caractère multifonctionnel, la forêt constitue plusieurs enjeux pour le territoire :

- Social : Elle fait partie intégrante des paysages. Elle confère aux habitants un cadre de vie exceptionnel et est un atout pour le développement du tourisme ;
- Environnemental : Le territoire du PETR comporte des espèces faunistiques et floristiques, ainsi que des habitats remarquables. La forêt joue un rôle essentiel dans le cycle du carbone, la régulation du climat et la transition écologique ;
- Economique : Les espaces forestiers constituent une ressource locale disponible, durable et génératrice d'activités.

Le PETR Causses et Cévennes souhaite jouer un rôle dans la coordination de la filière bois, afin d'aider les collectivités et les acteurs privés et publics de la forêt à s'engager dans une politique commune, clairement identifiée. Face à ces enjeux, le PETR Causses et Cévennes souhaite s'engager dans l'élaboration d'une charte forestière de territoire (CFT). L'outil consiste à analyser la place de la forêt et de la filière bois au sein d'un territoire afin de bâtir un projet partagé, faisant de la forêt et du bois un levier de développement local. La charte repose sur une démarche de concertation entre les acteurs concernés et se concrétise avec la mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel.

Le PETR Causses et Cévennes souhaite ainsi recruter un(e) animateur(ice) en charge de l'élaboration d'une charte forestière de territoire.

Description de la mission

L'objectif principal consiste en l'élaboration de la charte forestière de territoire. Placé sous l'autorité de la Présidente du PETR et sous la responsabilité hiérarchique du coordinateur du PETR Causses et Cévennes, l'animateur(ice) aura en charge les missions suivantes :

1. L'élaboration de la Charte Forestière de Territoire

- Recenser les documents stratégiques territoriaux, les études et le(s) projet(s) en cours pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager des enjeux,
- Réalisation du diagnostic de territoire et détermination des enjeux de la filière forêt – bois locale
- Réalisation d'études spécifiques (entreprise et/ou ressources) ou coordination avec un prestataires externes si nécessaires
- Définition des orientations et de la stratégie forestière en fonction des enjeux

- Définition du plan d'actions de la Charte forestière et rédaction du document final
- Mise en place du dispositif de suivi et d'évaluation de la démarche

2. L'animation et mise en concertation des acteurs locaux

- Assurer l'animation de la Charte Forestière en tandem avec le comité des élus qui pilote la démarche et les différents comités et commissions thématiques ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs locaux (publics et privés), les partenaires techniques et financiers concernés, les élus, les forestiers privés ou publics, l'ONF, le CRPF, les syndicats professionnels, les professionnels de la filière bois, les usagers de la forêt... ;
- Organiser et animer la concertation des acteurs (par le biais d'ateliers de travail thématiques, entretiens individuels, réunions d'information...) pour établir le diagnostic, les enjeux, les perspectives et les opportunités, les objectifs territoriaux ;
- Animation, organisation et secrétariat des réunions de travail : comité des élus, comité technique, commissions thématiques.
- Mobilisation et mise en réseaux des acteurs locaux (socio professionnels, partenaires techniques, partenaires financiers, collectivités, associations...)
- Mise en œuvre d'actions de communication, de concertation et d'information sur la Charte Forestière

3. L'accompagnement des porteurs de projet d'actions pilotes, de préfigurations

- Favoriser l'émergence de projets structurants en lien avec sa mission
- Montage de projets pilotes / de préfigurations
- Recherche de financements et montage des dossiers de subventions

4. Pilotage juridique, administratif et financier de la mission

- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents liés à la mission, notamment la Charte Forestière de Territoire et ceux destinés à être contractualisés ou l'objet d'avenants.
- Suivre le budget global de la mission (dépenses et recettes) et son articulation avec le plan de financement prévisionnel et le budget annuel du PETR, réaliser les demandes d'acomptes et de paiement des subventions FEADER et Région.
- Assurer un lien permanent avec les financeurs.

Profil du candidat

-
- Bac +5, formation dans le domaine du développement local et l'aménagement du territoire avec expérience et/ou spécialisation dans la forêt et la filière bois ;
 - Expérience souhaitée sur un stage de longue durée ou sur un poste similaire
 - Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales, des documents de planification, en matière d'urbanisme et d'environnement
 - La connaissance du paysage institutionnel et des compétences en ingénierie financière seront appréciées;
 - Capacité de travail en partenariat et en réseau, autonomie, dynamisme, sens de l'organisation, capacité de dialogue;
 - Capacités d'animation, d'analyse, de synthèse et rédactionnelles
 - Sens du travail en équipe et avec des partenaires institutionnels variés
 - Maîtrise des outils informatiques et bureautiques en lien avec la mission

Accompagnement proposé

L'animateur(rice) sera accompagné(e) dans sa prise de poste et dans son intégration par toute l'équipe du PETR Causses et Cévennes et particulièrement par les agents et les élus référents sur les thématiques travaillées.

Dynamique et bienveillante, l'équipe de projet travaille de manière étroite et partenariale avec le Conseil de développement et les élus/services des communes/communautés de communes membres et les partenaires du projet. L'animateur(rice) sera présenté(e) à l'ensemble des interlocuteurs, accompagné(e) et intégré(e) aux différentes réunions et instances autant que nécessaire.

Le PETR pourra mettre le candidat en relation avec les communes pour l'accompagner dans ses recherches de logement.

Informations pratiques

- Cadre d'emploi des attachés territoriaux
- CDD de 18 mois
- Temps complet à 35h semaine,
- La rémunération s'effectuera sur le cadre d'emploi des attachés territoriaux, selon niveau de diplôme et d'expérience.
- Recrutement sur voie contractuelle. Cet emploi sera créé en vertu du Code Général de la Fonction Publique, article L.332-24 à 26.
- Lieu de travail : Maison de l'intercommunalité, 3 avenue Sergent Triaire, 30120 LE VIGAN
- Permis B indispensable et véhicule personnel : déplacements fréquents à prévoir et réunions occasionnelles en soirée

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer :

- Par courrier à l'attention de Mme la Présidente du PETR Causses & Cévennes, Maison de l'Intercommunalité, 3 avenue du Sergent Triaire, 30120 Le Vigan

- OU par mail avec accusé de réception à l'adresse petrcaussesetcevennes@gmail.com

Date limite de dépôt des candidatures : 20/01/2023

Dates prévisionnelles du jury de recrutement : semaines 5 ou 6

Poste à pourvoir : dès que possible, au plus tard le 1^{er} avril 2023

Renseignements : Matthieu EYBALIN, coordinateur du PETR, 06 75 63 42 01